

Pour être sûr d'avoir ...



Réseau
des prestataires
et usagers
de
la vallée

LEYRE AU COURANT !

EDITO :

La nécessité d'informer et d'échanger entre les usagers de La Leyre est sans cesse confirmée.

Les besoins et les préoccupations concrètes sont communes dès lors qu'elles sont centrées sur l'espace naturel partagé par tous : LA LEYRE.

Mieux connaître et mieux comprendre la rivière pour pérenniser le capital naturel qu'elle représente, tel est l'enjeu pour maintenir des activités en développement, respectueuses de l'équilibre entre fréquentation et préservation.

Ce « capital nature » est sensible. L'économie du canoë est fragile et la cohabitation des usages doit perdurer. Une faible participation des acteurs concernés est parfois constatée aux travaux du réseau.

Le SAGE, avec les travaux de la CLE* prendra tous son sens pour garantir la pérennité de la ressource en eau. Il est donc indispensable, d'être en mesure de participer activement aux discussions, parfois d'une seule voix. L'intérêt collectif ne peut pas se réduire à une somme des intérêts particuliers. Gageons que la mesure de cet effort, entrepris au bénéfice de tous, sera de mise !

Le comité de rédaction

* voir page 4

N° 5

Lettre d'information et de liaison du réseau des prestataires et usagers de la Leyre

- **Le comité de rédaction** est tournant : 2 à 3 membres volontaires à tour de rôle.
- **Toutes les rubriques** sont à alimenter par chacun. N'hésitez donc pas à faire passer les éléments à insérer (à la Maison du Parc, à Belin-Beliet).
- **La reproduction et la diffusion** au réseau sont assurées par le Parc. La reproduction est faite sur papier blanc afin de permettre à chacun une photocopie aisée **pour une diffusion aux salariés, membres de vos associations, personnel saisonnier ou personnes ressources...**

- Extension de la diffusion du bulletin « Leyre au courant » :

Ce document a pour but de répondre à un besoin d'information interne aux membres du réseau. Aujourd'hui le besoin de faire connaître l'existence, les travaux et les échanges de ce réseau est une volonté. La diffusion est donc élargie pour information aux maires des communes riveraines de La Leyre, depuis le n°4 d'avril dernier.

Les numéros précédents peuvent être transmis sur simple demande

Pièce jointe à ce numéro : le fichier des prestataires à jour.

1 - Enquête 2002 :

le poids socioéconomique de la filière canoë sur La Grande Leyre

Organisé depuis 1985, l'offre canoë s'est développée en secteur associatif jusqu'en 1991 et connaît un réel développement commercial depuis 1995. Le nombre de structures est stabilisé depuis 1999 ainsi que le volume général de la fréquentation. Les prestataires installés sur la vallée, tous statuts confondus, sont au nombre de 18. La dimension artisanale des entreprises est majoritaire sur tout le cours d'eau. Les vocations des prestataires peuvent être très distinctes voire disparates. Cependant, l'activité canoë demeure un moyen privilégié pour découvrir la forêt galerie.

Il est nécessaire de connaître la nature des usages et le poids de cette filière afin qu'elle soit mieux représentée dans les différents programmes en cours sur la rivière (SAGE, Natura 2000, entretien rivière...). A cet effet, il a été réalisé, par **enquête et rencontre individuelle**, de préciser les indicateurs liés aux pratiques, aux équipements, à l'emploi, aux volumes et périodes d'activités, etc... Les données recueillies seront présentées de façon collective et graphique au réseau en fin de saison.

Cette enquête a été réalisée entre le 20 Mai et 20 Juin 2002 par Rémi BALLION. Merci de lui avoir réservé le temps nécessaire à ce travail.

L'enquête présente donc

A - **la nature des prestataires** et leurs périodes de fonctionnement

B - **les usages Canoë Kayak** : volume et type de fréquentation mois par mois, répartition à chaque pont et sur chaque tronçon.

C - **le poids économique** : répartition des structures par fourchette de CA, part relative de l'activité CK sur CA global, potentiel de places disponibles et matériel total sur la vallée.

D - **Les emplois** qualifiés CK à l'année, saisonniers, les services annexes.

Un rendez vous sera fixé en novembre 2002 pour la présentation complète.

Ces données ont pu servir de base aux représentants des prestataires CK lors de la constitution de la CLE le 10/07/02 (voir page 4)

- 2 - La vie du réseau :

◆ Mieux connaître le réseau des prestataires et usagers de la Leyre : Des temps de formations thématiques

Depuis près de **quatre ans**, le réseau comprenant les prestataires d'activités canoë et les associations de pêche organisent chaque année, avec le soutien du Parc, une rencontre hivernale et deux journées de formation .
Recherchant l'amélioration des usages et de la qualité des prestations, pêcheurs et acteurs du Canoë Kayak ont entrepris l'échange d'informations et la formation dans les domaines liés à la rivière et aux pratiques respectives de chacun .

L'objectif est de renforcer le positionnement du **tourisme de nature** sur l'espace **Vallée de La Leyre**, **ressource naturelle à partager et à conserver**.

Des thématiques liées à la connaissance du cours d'eau ou à la pratique des activités de chacun ont abouti à la **création d'outils utiles à tous** :

Un réseau d'échelle de niveau d'eau, le journal « Leyre au courant », une carte repère, un carnet des ponts, une poche déchets, et un mémento d'accueil commun.
(disponibles sur demande à la maison du Parc)

Rappel des thèmes abordés lors des journées de formation :

- en 1999 : les marais, le fonctionnement du bassin versant, les moustiques, les publics de Parc, richesses patrimoniales de la Vallée, les réglementations de protection et d'usages.
- en 2000 : les lagunes, histoire géologique de la Leyre, données sur le milieu, développement du CK sur la vallée, la fonction accueil pour la pratique CK.
- En 2001 : Le SAGE et la CLE en projet, représentation du réseau, l'étude pluriannuelle d'entretien du cours d'eau, service canoë et sécurité, expérience du canoë 10 places.
- En 2002 : milieux piscicoles et activités pêches, approches pédagogiques du patrimoine halieutique, historique des paysages de La Leyre, encadrement de jeunes, accueil et sécurité.

Ces journées (gratuites) ont été accueillies successivement à Belin-Beliet, Saignac, Moustey, Mios, Pissos, et Salles. Elles ont donné lieu à des compte-rendus diffusés systématiquement à tous les membres du réseau.

◆ 2 Journées de formations en 2002 : Extrait de compte-rendus

A Saignac et Muret le 29 avril 2002 :

1 - Présentation des conditions physiques, hydrauliques et sociologiques de la Petite Leyre par Monsieur LAVIGNE. Présentation d'une biscarde (nasse à anguilles) (*Voir Sud Ouest du 03/07 /02 édition Bassin d'Arcachon « la passion des nuits d'anguilles »*), d'un tramail (3 mailles). Evocation des risques en rapport aux activités agricoles en développement. Description des travaux et aménagements réalisés par l'AAPPMA.

Présentation par Monsieur CASTAING de l'école de pêche de LABOUHEYRE. Ouverture le samedi et pendant les vacances scolaires. 12 élèves de 9-17 ans dont 3 licenciés au Comité Sportif Départemental Landes. Contact : M. MILLET. 05 58 07 04 81

2 – Présentation de l'approche pédagogique et ludique du patrimoine halieutique et piscicole, mise au point par les animateurs canoë et environnement de l'Atelier Gîte de Saignac, et proposée au public jeune, élargie, depuis cette année, à l'étude et la présentation de poissons de rivière de souche locale ou introduite.

3 - Descente au fil de l'eau en C 10 avec des commentaires sur le patrimoine historique et naturel de la rivière à partir des traces de l'activité humaine, évolutions du paysage et des milieux aquatiques.

A Salles, le 17 juin 2002 :

1 - Point d'information sur l'enquête nationale réalisée par la FFCK sur l'accidentologie en canoë kayak, et échange entre les participants pour connaître les moyens dont on dispose pour prévenir des risques éventuels, *en présence de M. Serge BUTET, DRDJS.*

2 - Réglementation et encadrement des activités. Sécurité active et passive.

3 - Création d'un outil commun pour l'accueil des publics sur La Leyre : mémento accueil.

Il est à noter une faible mobilisation des membres du réseau malgré le réel intérêt que représentent ces journées aux yeux des participants, y compris pour le personnel saisonnier, et pour l'intérêt collectif et durable de nos activités.

3 - La saison en cours :

◆ PONT de SALLES : réunion pour organiser l'accès à La Leyremaintenant et dans l'avenir !

A l'initiative du maire de la commune de Salles, et des conseillers municipaux concernés, un temps de rencontre a été organisé avec de nombreux responsables prestataires usagers du pont de l'Eyre, des riverains, des représentants du SDIS, de la DDE et du PNR. Face aux constats, l'objet est d'organiser l'accès au pont au regard de l'arrêté préfectoral de 1995 et de la sécurité des personnes.

Un compte rendu fait par la mairie a été adressé aux participants. A retenir :

1 - Un arrêté de stationnement interdit rive droite a été pris par la commune et la pose de panneaux devrait être faite pendant l'été. La régulation des accès par la pose de barrières est à l'étude pour ne permettre l'accès qu'aux professionnels (camions et remorques). L'ensemble du réseau pourra être informé des modalités techniques à venir. Un usage du parking de l'école maternelle est demandé, notamment pour le stationnement des bus. (chemin d'accès à la halte nautique à réaliser)

2 - Une dérogation pour l'usage de la rive gauche seulement pour l'été 2002 est accordée : au droit du chemin en bordure amont du pont et sur le chemin traversant le Pas de Pajot. Démarche auprès du Préfet effectuée par la mairie. Engagement des participants pour construire une solution collective pour l'avenir.

3 - aucun aménagement « dur » ne peut être envisagé avant une réflexion plus globale. L'accès à La Leyre n'étant pas l'exclusivité de ceux qui ont cette activité canoë . Les autres usages sont bien sûr concernés.

◆ La Leyre : Niveaux d'eau 2002

Le fort déficit pluviométrique accumulé depuis septembre 2001, et l'enregistrement récent des très faibles débits des cours d'eaux affluents de Leyre, ont conduit le préfet à prendre des mesures sur l'ensemble du bassin versant de Leyre mais seulement en gironde.... Les relevés des niveaux d'eau sur la Leyre n'ont pas été aussi bas depuis 1976, et dans certains cas la ligne d'eau est en dessous du niveau zéro des échelles graduées.

Le 14 juin, le Préfet de la Gironde décrétait le seuil de vigilance sur l'ensemble des cours d'eau non domaniaux du département, soit le 1^{er} des 3 degrés applicables dans le plan sécheresse (seuil d'alerte et critique ensuite).

Un peu plus tard, le seuil d'alerte était atteint, des interdictions visent aujourd'hui une restriction de 50 % des prélèvements d'eau dans le bassin versant de la Leyre et dans sa nappe (arrêté préfectoral du 2 juillet 2002) pour les industriels et les agriculteurs. Enfin, il est recommandé de limiter les prélèvements domestiques. On se garde de dramatiser la situation mais étant donné que les précipitations ne correspondent pas à celles espérées, la vigilance est de mise. Au-delà du seuil critique, les niveaux d'eaux deviendraient insuffisants pour assurer la vie piscicole et la salubrité publique. Prudence également sous les ponts où l'extrémité d'anciens pieux peuvent affleurer exceptionnellement (Fax du 17 juillet).

Voir *Le Monde* du 24/06/02 « Le sud de la France est menacé par la sécheresse », *Sud Ouest* du 28/06/02 (en. 33), « Alerte sur la Leyre »

◆ Une participation commune du réseau à l'opération carte d'hôte du Parc 2002

A quelques exceptions près, les prestataires canoë ont accepté d'être partenaires de l'opération Carte d'Hôte du Parc 2002. Avec le réseau des propriétaires des hébergements (Gîtes, chambres d'hôte, meublés de tourisme, hôtels et campings) il s'agit d'offrir, pour l'été 2002, la « Carte d'Hôte du Parc » aux individuels ou familles qui fréquentent leurs établissements au moins une nuit. Elle a pour vocation de leur proposer un « plus » pour le séjour car elle permet à son détenteur identifié un accès préférentiel à certaines activités touristiques. Elle peut être un acte d'accueil, une incitation à prolonger le séjour, ou un acte d'accompagnement pour la découverte.



Pour ce lancement, trois grands sites caractéristiques sont retenus dans cette opération, à savoir l'Ecomusée de Marquèze, le Parc Ornithologique du Teich et la descente de La Leyre en canoë.

La prestation proposée pour le canoë est identique chez tous les partenaires : une réduction de 10 % pour la location canoë en demie journée sur présentation de la carte. Cette réduction s'applique uniquement à un individuel, un couple ou une famille dont les membres sont mentionnés sur la carte. Ces cartes sont numérotées pour permettre de connaître l'origine de l'hébergement dans lequel elles ont été émises.

Le Parc prend en charge la création et la diffusion du document « Carte d'Hôte du Parc » auprès de tous les hébergeurs et en assure la promotion. Le partenaire est mentionné gratuitement sur celle-ci. Une vignette de comptoir permet d'identifier l'ensemble des partenaires de l'opération. L'existence du réseau prend ici tout son sens à l'échelle de la vallée.

4 - Actualités :

◆ La grenouille taureau : l'arrivée d'un prédateur

De coloration brun olivâtre, la grenouille taureau, *Rana catesbeiana*, impose par sa taille d'environ 20 cm, mais tire son nom de son chant (elle beugle !).

Originnaire des Etats-Unis, une dizaine d'individus sont introduits en 1968 pour être placés dans un bassin d'ornementation privé à Arveyres en Gironde. C'est la région de Vayres et d'Izon qui en compte le plus grand nombre dans ce département.



Têtard de grenouille taureau et un adulte

Dans les milieux où elle est présente, sa voracité représente un risque majeur pour la biodiversité (poissons, insectes, oiseaux). Cette espèce a été repérée depuis plusieurs années dans les plaines du Teich, mais la salinité du milieu devrait être un frein. Déclarée invasive, cette espèce fait l'objet d'un programme de suivi visant à son éradication.

Faisons vite avant qu'il ne soit trop tard et prenons le taureau par les cornes...

Sur ce sujet, une journée de formation du réseau à la connaissance des espèces invasives (faune et flore) sera programmée l'année prochaine. Dans l'immédiat, contacter Laurent Dégrave et Nathalie Maumy (maison du Parc) pour toutes informations sur l'identification d'espèces suspectes.

(Voir Sud Ouest du 02 /07 /02 , édition Bassin d'Arcachon, « la grenouille taureau a

◆ Rubrique du SAGE Bassin de La Leyre et milieux associés :

Le périmètre du S.A.G.E. (Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux) a été officialisé par arrêté préfectoral en juillet 2001 (2661 km², 43 communes). Rappelons qu'un S.A.G.E. a pour objectif de préserver et valoriser l'eau et les milieux aquatiques (cours d'eau, nappes, zones humides) pour permettre la satisfaction des usages et des besoins, sans porter atteinte à la ressource en eau et à l'environnement.

La Commission Locale de l'Eau (ou CLE), assemblée qui assure la gestion de l'ensemble de la démarche a été constituée le 17 juillet 2002 à Belin-Beliet . Elle est composée de 56 membres dont 50% d'élus, 25% d'usagers et 25 de représentants de l'Etat.

Elle peut donc commencer l'élaboration proprement dite du SAGE de façon collective et dans la concertation la plus large possible : état des lieux et diagnostic des usages et des milieux pour la mise en place et la pérennisation d'outils de gestion et de programmes d'actions sur le territoire.

Philippe SEGUIN, suppléant, était présent au nom des prestataires canoë (Richard VEZZOLI, titulaire, étant indisponible). Il peut donc vous informer de cette séance. Alain CASTAING, titulaire, était présent au nom des pêcheurs, au coté de son suppléant Michel LAVIGNE.

Compte rendu fait par la préfecture.

Contact : Catherine NAVROT

Voir aussi, Sud Ouest du 26 / 07 /02 (édition Bassin d'Arcachon) article : « coopération autour de l'eau de La Leyre »

◆ Infos presse

Bientôt à la TV

Le magazine de la 3 (FR3) "la ruée vers l'air" diffuse dans son émission du **samedi 24 août** à 11H15, un magazine spécial "bassin d'Arcachon". L'activité Kayak de Mer de la Maison de la nature du bassin d'Arcachon y sera présentée dans un sujet .

Vu dans la presse

Articles Sud Ouest :

« au service de la rivière » du 18/06/02 (en 33)

« baptême de Leyre en canoë 10 pl. » du 18/07/02 (en 40)

« priorité à la sécurité » du 11/07/02 (en 33)

Canoë Kayak magazine Hors série - Guide été 2002

« la Leyre en douce, découverte nature d'une vallée intime »

Couleur Bassin N°2 été 2002 :

« banc d'Arguin et kayak de mer »

◆ La Leyre, une destination spécifique repérée : Le canoë nature

La rivière Leyre est aujourd'hui bien repérée dans le monde du Canoë comme **une destination de randonnée nature** dans un espace équilibré. L'article dans CK Magazine de l'an passé (n°164) et sa citation dans le guide de l'été (CKM hors série) avec **une photo en couverture**, confirme que le travail entrepris à l'échelle de la vallée porte ses fruits. Le titre annonce : *La Leyre en douce, découverte nature d'une vallée intime.*

Des demandes de descente intégrale ressurgissent suite à ces parutions, et l'accueil des randonneurs à étapes d'une nuit fait parfois défaut sur quelques communes. Un effort doit être fait en ce sens afin de ne pas perdre ce type de randonneurs sur les 90 km de la vallée.



Cela confirme aussi que l'ensemble des prestataires doivent contribuer à renforcer ensemble ce positionnement nature, et cet équilibre entre préservation du milieu et développement.

Cet intérêt commun, au bénéfice de tous, pourra se traduire par une activité durable au côté des autres usagers.

Ne pas scier la branche sur laquelle on est assis !

ATTENTION : la descente intégrale est exigeante. Elle doit s'organiser à l'avance. Il est indispensable que les prestataires qui en font la promotion et/ou qui assurent les départs des randonneurs sur plusieurs jours les informent qu'une préparation est indispensable, qu'une info complète puisse être fournie, et que les précisions concernant les étapes puissent être transmises, afin de ne pas décevoir !

Les échanges réguliers entre les prestataires sont à ce titre indispensables. (Un futur outil commun à créer ?)

5 - qu'on se le dise... :

◆ Des acteurs ... en veille sur le cours d'eau !

La sécurité des personnes fait l'objet d'une attention particulière des prestataires canoë dans le service qu'ils proposent pour découvrir La Leyre.

Toutefois, face au développement et aux nécessités d'interventions potentielles, gendarmes, pompiers et Jeunesse et Sports des 2 départements sont attentifs aux activités.

La brigade Belin-Beliet, renforcée d'une équipe pour la saison, effectue une descente par semaine sur le secteur girondin. Absence de feux, de camping sauvage, de jets skis sont l'objet d'attention particulière. C'est également l'occasion d'une meilleure connaissance des publics sur la voie d'eau. A noter qu'un regard sur les camions et remorques est aussi possible !

Les services de la DD Jeunesse et Sports effectuent des visites sur les établissements APS pour veiller aux réglementations et les textes en vigueur. (encadrement, matériel aux normes, assurance, diplômes, ...)

Enfin, les différents centres de secours des pompiers ont entamé un premier travail de repérage cartographique et de terrain pour une meilleure connaissance des accès à la rivière pour des interventions d'urgence.

L'ensemble de ces acteurs attentifs s'intéressent donc légitimement à la vie du réseau.

◆ Un rendez-vous : le Triathl'LEYRE à Saugnac et Muret

Manifestation sportive combinée, ce triathlon se déroulera **le matin du 8 septembre prochain** à Saugnac.

Un parcours « compétition » et parcours « randonneur » sont proposés aux participants.

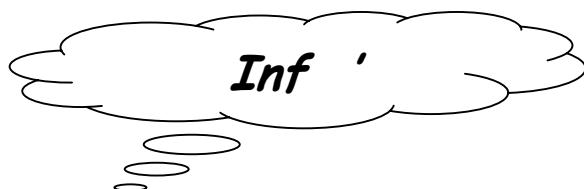
L'épreuve effectuée en individuel, débute par un parcours canoë, (avec un coéquipier... futur adversaire par la suite !) depuis Moustey, jusqu'à Saugnac, (6 km) puis parcours VTT et course à pied dans le village.

Une journée originale pour découvrir un aspect de la vallée de La Leyre, seul, entre amis ou en famille.

Participation de 9 à 23 Euros selon les catégories (le matériel est fourni par l'organisation)

Restauration conviviale sur place à midi possible.

Inscriptions et renseignements au 05 58 07 73 01



Et pendant le printemps :

→ La junior des Sables à Pâques:

Cette manifestation de raid aventure pour les 14-18 ans se déroule en Aquitaine en VTT sur 10 jours. Les organisateurs ont souhaité faire parcourir les jeunes sur une partie du Parc, sur les communes de Labouheyre et de Pissos. L'accueil réservé à été réussi, et une d'étape s'est achevée en parcours canoë. L'équipe organisatrice (SURICATE) souhaite, pour l'édition 2003, introduire des notions d'environnement pour les futures étapes sur le territoire du Parc.

Sud Ouest : « les jeunes Vététistes se jettent à l'eau » du 1/04/02 (en 40)

Nouveautés saison de l'été 2002 :

→ **les moyens de communication sont obligatoires** dès lors qu'une activité est proposée pour un groupe organisé. Décret 93 11 01 du 03 / 09 / 93. Ainsi une VHF ou un portable doit être embarqué par le cadre technique en randonnée accompagnée.

Rappel est fait aussi pour la trousse de secours.(art.7)

→ Halte nautique de La Pouloye, au pont de Trensacq :

Le Comité Départemental de canoë Kayak des Landes a mis fin à son activité. La Halte nautique est propriété communale. Une convention a été passée avec le Canoë Kayak Club de Commensacq pour l'animation d'été.

L'activité saisonnière organisée par ce club (affilié à la FFCK) pourrait bénéficier aux jeunes du secteur pendant le reste de l'année.

Contact : Président : Richard VEZZOLI : 05 58 07 05 83

→ Centre du Graoux : arrivée d'une nouvelle directrice

Maryse RODRIGUEZ a inauguré le centre d'animation du Graoux en 1979 (!) puis a dirigé cet équipement permanent du Parc jusqu'à son départ à la retraite en juin dernier. Elle a pu montrer une voie de développement de l'éducation à l'environnement par les APPN.

Aujourd'hui Nadine MONTAUDON lui succède, et sera présente aux réunions et travaux du réseau, épaulée par l'équipe permanente du centre .

→ L' AAPPMA du Brochet Boïen change de président :

A l'occasion de la dernière assemble de l'association de pêche agréée de BIGANOS, M Jean Jacques MONTELLIER succède à M. GONIN.

Contact à Mios au 05 56 26 64 24.

Voir listing joint mis à jour

Contacts et téléphones utiles :

DRDJS Aquitaine : 05 56 69 38 36 M. BUTET (établissements APS nautisme)

FFCK : 01 45 11 08 50 ; CDCK 33 : 05 56 23 07 70 ; CDCK40 : 05 58 75 75 74

CDT 33 : 05 56 52 61 40 et CDT 40 : 05 58 06 89 89

Fédé pêche 33: 05 56 92 59 48 et fédé pêche 40 : 05 58 73 43 79

Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne : 05 57 71 99 99

(e-mail : info@parc-landes-de-gascogne.fr . et Site web : www.parc-landes-de-gascogne.fr)

AGENDA 2002

suite du bulletin
précédent

Août :

Le 04 - pêche à Sore

Les 10 et 11 Fêtes de la Leyre
à Belin-Beliet au pont de Mesplet

Le 10 : repas dansant et
concours de précision de
lancer à la canne

Le 11 - concours de pêche
Mesplet de 8 h 30 11 h 30
Et pêche à la truite pour
les enfants en après midi.

Le 11 - pêche à Labouheyre

Le 18 - pêche à Saugnac

Le 18 et 19 - Canoës fleuris et
canoës aux flambeaux à Bommes
... sur le Ciron !

Le 24 - pêche à Moustey

Le 31 - Raid champion à Salles

Septembre :

Le 08 - TriathLeyre à Saugnac

Le 14 - pêche à Labouheyre

Le 14 et 15 : Raid jeune « Des
Ecailles et des plumes » Hostens
- Belin Beliet - Le Teich

Du 16 au 20 - Stage Kayak de
mer et Littoral des BEES CK à la
MNBA au Teich

Octobre :

Novembre :

A fixer : réunion du réseau de
fin de saison

Le 11 Marathon de l'Ardèche

Décembre :

La 1^{ère} semaine de décembre :

Le salon nautique à Paris

Pour la prochaine fois...
...faites connaître vos
manifestations utiles
au réseau . Merci

*Si vous souhaitez recevoir les numéros précédents du bulletin « Leyre au Courant »
Contacter le Parc naturel régional des Landes de Gascogne.*